



Mise à jour du dossier familial

Année scolaire 2018/2019

Saint Renan, le 11 juin 2018

Madame, Monsieur, chers parents,

Afin de continuer à bénéficier de l'accueil de votre enfant sur les temps périscolaires et extrascolaires à la rentrée 2018, je vous invite à mettre à jour **votre dossier familial** via le site **Familles** ou à l'accueil Enfance Jeunesse Éducation en mairie.

Comme tous les ans, il est nécessaire de transmettre, pour chaque enfant :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les habitants de Saint Renan et de Lanrivore;
- Un certificat médical en cas d'allergie, de régime alimentaire ou de PAI.

Si vous avez un enfant nouvellement scolarisé, et uniquement dans ce cas, il convient de renseigner également la fiche enfant scolarisé 2018/2019 accessible sur le site Familles ou à l'accueil Enfance Jeunesse Éducation en mairie.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs (mercredi et/ou vacances scolaires), vous devez transmettre également :

- Un certificat médical sur lequel un médecin mentionnera « **ne pas avoir constaté d'inaptitude à la vie en collectivité, ni de contre indication à la pratique des activités physiques et sportives proposées dans le cadre d'un accueil de loisirs et à jour avec ses obligations vaccinales** ».

Pour sa simplicité, je vous invite à opter pour le prélèvement automatique qui constitue un moyen de paiement sûr. Il est alors nécessaire de nous fournir un relevé d'identité bancaire et l'autorisation de prélèvement dûment renseignée et signée (accessible sur le site Familles ou à l'accueil Enfance Jeunesse Éducation).

L'ensemble de ces documents doit être transmis via le site Familles ou remis à l'accueil Enfance Jeunesse Éducation en Mairie.

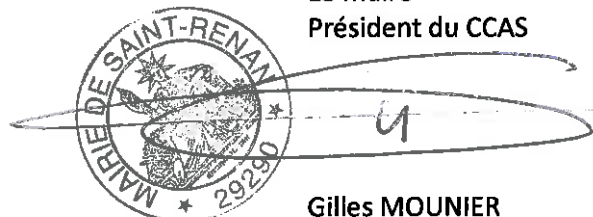
Je vous remercie de nous faire parvenir ces informations au plus tard pour le 27 juillet 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Mairie de Saint Renan
Accueil Enfance Jeunesse Education
12 Place Léon Cheminant
BP 80076 – 29290 SAINT RENAN
Tél : 02.98.84.90.63
enfancejeunesse@saint-renan.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mercredi : 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 30
Samedi : 8 h 30 – 12 h 00

Le Maire
Président du CCAS



Gilles MOUNIER

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que de pouvoir disposer d'informations sur les données recueillies et leur utilisation. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Mairie, par courrier. Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016.

